



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36334

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». Le rapporteur préconise que, à terme, les documents échangés entre acteurs soient élaborés sur un support informatique structuré de niveau 3, c'est-à-dire permettant de modifier et d'extraire facilement les principales rubriques qui le composent, et, ainsi de gagner du temps dans l'élaboration des documents. Il ajoute que ces documents pourront ainsi faire l'objet de spécialisations utilisables par les éditeurs de logiciels pour être intégrés aux référentiels gérés par l'agence des systèmes d'information partagés de santé (ASIP). Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36334

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8944

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)